

VOUS ÊTES
PROPRIÉTAIRE
OCCUPANT

UNIQUEMENT EN
MAISON INDIVIDUELLE

**Et si vous
n'attendiez
plus pour être
au chaud ?**



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT



TROP FROID DANS LA MAISON ?

HABITER MIEUX AGILITÉ, ÇA PEUT VOUS DÉPANNER!

Constatant que la température intérieure avait du mal à augmenter dans leur vieille maison de 100 m², Samir et Chloé ont demandé conseil à des professionnels. Résultat : leur logement a besoin d'être isolé côté Nord. Le coût des travaux est élevé et avec deux enfants à charge, difficile de se lancer ! Le couple a pu bénéficier de **5 500 euros*** d'aide Habiter Mieux agilité pour la réalisation des travaux d'isolation par un professionnel qualifié RGE.

* montant calculé sur la base d'un montant de travaux de 11000 euros correspondant aux plafonds de ressources « très modestes »



QUELS TYPES DE TRAVAUX PEUVENT ÊTRE AIDÉS?

L'un de ces 3 types de travaux au choix :

- changement de chaudière ou de mode de chauffage
- isolation des murs (extérieurs et/ou intérieurs)
- isolation des combles aménagés ou aménageables



IMPORTANT

Les travaux doivent obligatoirement être réalisés par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE?

Le montant maximum d'**Habiter Mieux agilité** est compris **entre 7 000 et 10 000 euros** en fonction de vos ressources**.



BON À SAVOIR

Habiter Mieux agilité est cumulable avec le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) et l'Éco-prêt à Taux Zéro (Éco-PTZ).

Vos travaux donnent droit à des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) :

- vous transformez ces CEE en prime, en bon d'achat en vous adressant directement à des distributeurs d'énergie ou de carburant
OU
- vous demandez aux professionnels qui font vos travaux de s'en charger pour bénéficier d'une remise sur votre facture ou d'un crédit à taux réduit. N'hésitez pas à en parler avant la signature des devis.

** voir les conditions sur anah.fr

—

RENSEIGNEZ-VOUS VITE
POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ :

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix d'appel

OU

www.renovation-info-service.gouv.fr

mars 2018 —  Agence In medias res



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

